

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mélanie Racine](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2eabd884ea89959d805e8655>

Date d'obtention : 2023-11-27 15:51:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que c'est un outil rapide et efficace qui permet d'intervenir auprès des élèves dans une situation de sextage (production, redistribution de contenus à caractère sexuel). La trousse permet d'agir afin de limiter la propagation des images et des vidéos.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai plus confiante dans mes interventions. Je sais maintenant comment intervenir de façon adéquate, dans ces situations qui sont très délicates.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Intervenir sans jugement. Bien évaluer si c'est un geste impulsif ou malveillant.